

OFFRE DE MISE EN PLACE D'UNE CELLULE INTERENTREPRISES

Un soutien humain et organisationnel, ainsi que toutes les ressources nécessaires à une recherche d'emploi réussie.

Avec Le Pôle RH de l'AMIFOP, les dispositifs de reclassement collectif sont dédiés aux candidats :

- *soutien et accompagnement des personnes par nos équipes (psychologues du travail, consultants et assistantes)*
- *accès au téléphone, fax, ordinateurs équipés d'Internet (avec formation à l'outil)*
- *ateliers et séminaires dédiés à la recherche d'emploi*
- *prospection ciblée d'offres d'emploi.*

Repositionnement des salariés

Dans ces opérations à forts enjeux, l'AMIFOP mobilise son département « Pôle RH » pour prendre en charge et réussir le repositionnement professionnel des salariés.

Antenne emploi

Un soutien humain et organisationnel, ainsi que toutes les ressources nécessaires à une recherche d'emploi efficace.

Prospection d'emplois

Identification des opportunités d'emploi en phase avec les projets professionnels des candidats.

Mobilité interne et relocation

Appui à la mutation des salariés et de leur famille (autre région et à l'international).

Création ou reprise d'entreprise

Accompagner la formalisation du projet et optimiser la création d'entreprise ou la reprise d'une activité.

Antenne emploi

Les cellules de reclassement peuvent varier en taille, en services associés et en durée. Elles peuvent utiliser l'infrastructure existante de l'entreprise ou des locaux dédiés.

L'environnement logistique

- Espaces de travail / et espace de détente
- Ordinateurs équipés des logiciels bureautiques et d'un accès Internet
- Fax et photocopieurs / téléphones
- Presse et documentation
- Soutien administratif
- Bureaux des équipes AMIFOP et salles de réunion

Programmes

- Entretiens individuels
- Séminaires et ateliers
- Groupes de Travail Réseau Echanges

Ressources

- Veille active sur le bassin d'emploi
- Prospection ciblée d'emplois
- Bases de données Offres et CV.

Prospection ciblée d'emplois

Rechercher les postes en phase avec les projets professionnels, définis par contacts directs avec les entreprises des bassins d'emploi et secteurs concernés.

Saisir les opportunités offertes par le marché caché de l'emploi et proposer ces postes aux collaborateurs.

Modalités

- Définition de la stratégie de la cible / projets professionnels
- Réalisation d'enquêtes auprès des entreprises ciblées
- Information aux candidats
- Mise en relation des candidats avec les entreprises qui recrutent
- Professionnalisation du dépôt de candidature avec l'appui du consultant
- Capitalisation des offres d'emploi

Reporting

- Point mensuel de la collecte d'emplois, globale et par collaborateur
- Présentation des résultats en commission de suivi du projet

Mobilité interne et relocalisation

Assister l'installation des salariés et de leur famille lorsqu'ils sont mutés dans une autre région ou à l'international, par le biais de l'un de nos partenaires spécialisés.

Modalités

Un consultant sera chargé :

- de prendre en charge individuellement les familles délocalisées
- de les aider à résoudre les problèmes liés à leur installation pratique
- de favoriser leur réintégration dans leur nouvel environnement

Création & reprise d'entreprise

Accompagner la formalisation du projet et optimiser la création d'entreprise ou la reprise d'une activité.

Etape 1 : Validation du projet

- Elaboration du calendrier des démarches préalables et investigations
- Analyse du secteur : tendances, rentabilité, concurrence, clientèle, évolutions
- Evaluation des investissements : matériels, logistiques, compétences, communication et marketing
- Elaboration d'un plan de financement

Etape 2 : Conseil et appui à la mise en oeuvre

- Elaboration du montage juridique et administratif : choix de la structure, dossiers .
- Elaboration des statuts et dossiers administratifs
- Constitution du dossier financier (business plan) et recherche de financements locaux
- Analyse des bilans prévisionnels et calcul des besoins en trésorerie
- Analyse des fournisseurs et des budgets d'investissements

Conseils

- Accompagnement du repreneur / créateur possible par notre partenaire AJC 55 et la CCI de la Meuse

OUTPLACEMENT : la construction d'un programme adapté

- Une équipe de consultants experts et certifiés :

- un consultant : pilote de la mission
- des psychologues du travail et des experts en fonction du cahier des charges du bénéficiaire

- Des conseils personnalisés :

- analyse et valorisation du parcours professionnel
- définition et validation des orientations professionnelles
- réalisation du plan marketing et des outils de communication
- élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions
- conseil sur les différents entretiens : réseau, recrutement et négociations
- suivi d'intégration pendant la période d'essai.

- Des ressources "informations et documentation" :

- accès au Centre de documentation de la CCI de la Meuse
- accès internet, presse, Kompass, annuaires, base CV ...

Les engagements de notre Pôle RH :

- Accompagner le bénéficiaire jusqu'à la fin de la période d'essai
- Mesurer périodiquement le niveau de satisfaction des bénéficiaires
- Respecter la confidentialité des échanges et la protection des informations
- Réaliser un reporting périodique auprès du client.